

Procès-Verbal N°592

<u>Président</u> : CARRETERO Christophe <u>Présents</u> : CARRETERO Christophe

Excusés : Absents :

Adresse mail de la commission : <u>futsal@isere.fff.fr</u>
Pour tout renseignement, vous pouvez joindre

Mr CARRETERO Christophe: 06-99-88-64-01.

Coupe Départementale Futsal U13, U15 :

Les finales se dérouleront le 19/02/2023 au gymnase Béghin de Moirans.

U13: 1/2 finales:

Pays Voironnais Futsal / Moirans FC 2. Futsall des Géants / US La Murette. Finale

U15: 1/2 finales :

Pays Voironnais Futsal / GVHD 2.

GVHD 1 / FC Picasso.

Finale

INFO LIGUE:

La première édition du CHALLENGE NATIONAL FÉMININ FUTSAL débute ce dimanche 12 février avec une étape régionale organisée par la LAuRAFoot qui se disputera à partir de 14h00 à la salle des Sports de Civrieux d'Azergues (69).

Championnat Futsal 2022/2023:

<u>Matchs en retard</u>: Faites le nécessaire pour reprogrammer vos rencontres le plus rapidement possible !!!!

D1: 1° journée: \$41 (11/10 au 16/10/22)

Futsal Voreppe 1 / Arbre de Vie : Le samedi 11/02/23 à 20h15 (gymnase de l'Arcade, Voreppe).

voicppc).

D1 : 2° journée : S42 (18/10 au 23/10/22)

Pays voironnais Futsal / Mistral Grenoble FC 1 : Reporté

D1 : 3° journée : S45 (08/11 au 13/11/22)

Espoir Futsal 38 / Futsall des Géants 2 : Le samedi 11/02/23 à 17h00 (gymnase municipale, St Alban de Roche).

D1 : 6° journée : S04 (24/01 au 29/01/23)

Espoir Futsal 38 / Pays voironnais Futsal : Le lundi 27/02/23 à 20h30 (gymnase municipale, St Alban de Roche).

D1:7° journée: S08 (21/02 au 26/02/23)

Futsal Picasso / Espoir Futsal 38 : Le vendredi 24/02/23 à 20h00 (gymnase Picasso, Echirolles).

Arbre de Vie / Futsal Voreppe 1 : Le vendredi 24/02/23 à 20h45 (gymnase Brahim Asloum, Bourgoin).

Futsall des Géants 2 / Mistral Grenoble FC 1 : Le mercredi 22/02/23 à 20h00 (gymnase des saules, Grenoble).

Pays voironnais Futsal / Exempt.

Rappel:

Toutes les demandes ou questions devront être transmises via la boite mail de votre club à l'adresse mail du district et/ou la commission futsal. Tout autre moyen de communication non officiel ne sera pas pris en compte par le district.